

FONDATION FRATE SOLE
PRIX INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE SACRÉE - VII ÉDITION - 2020
AVIS DE CONCOURS

THE DEADLINE OF THE COMPETITION HAS BEEN MOVED TO MONDAY 8 JUNE 2020

Admission au Concours

La Fondation Frate Sole ouvre la VII^{ème} édition du **Prix International d'Architecture Sacrée** qui s'adresse à tous les auteurs de projets qui ont réalisé une église au cours de la dernière décennie (depuis le 4 octobre 2010) dans le cadre des confessions chrétiennes.

Objectifs du Prix

Les œuvres présentées doivent communiquer des qualités expressives de valeurs mystiques, d'harmonie, de beauté des formes, d'originalité et de force créative dans la conception architectonique, en donnant à l'édifice un cadre de haute spiritualité en étant l'expression d'une recherche innovante courageuse et passionnée, en dehors de tout conventionnalisme de style.

Documentation requise

Pour l'envoi du matériel veuillez vous en tenir rigoureusement aux critères mis en évidence sur le site <https://www.fondazionefratesole.org>, avec la compilation en ligne du formulaire d'enregistrement au concours.

Modalité de participation

Date limite de présentation du matériel : **8 JUIN 2020**. Le matériel doit être envoyé à la Fondation Frate Sole par le biais du formulaire à remplir prévu à cet effet auquel il est possible d'accéder depuis le site de la Fondation avant la date limite fixée. La documentation ne sera pas rendue, mais elle sera conservée dans les archives de la Fondation, qui se réserve le droit d'exposer les projets, ainsi que d'utiliser le matériel illustratif et graphique pour des publications, sans rien devoir aux concepteurs.

Questions

Pour des raisons d'organisation, les contacts téléphoniques sont exclus. Une page dédiée aux FAQ sera disponible sur le site Internet à partir de février 2020. Il est possible de demander des renseignements par e-mail: segreteria@fondazionefratesole.org avant le 30 avril 2020. Les langues admises sont l'italien et l'anglais.

Privacy

En tant que responsable du traitement des données, la Fondation accorde une attention particulière à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnelles, opérant dans le respect des réglementations applicables, y compris par la mise en place de mesures techniques et organisationnelles. Afin de procéder à la présentation électronique de leur candidature, les participants sont tenus de lire préalablement la déclaration de confidentialité fournie conformément à l'art. 13 du Règlement n° 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil (RGPD), disponible dans le formulaire en ligne, autorisant le traitement des données personnelles.

Évaluation

La documentation présentée par les candidats sera évaluée par un Jury, dont les membres seront communiqués sur le site au cours du mois de mars 2020. Avant le 30 juin 2020 la Fondation Frate Sole publiera sur son site les résultats du concours. Tous les candidats admis seront informés et invités à participer à la cérémonie qui aura lieu le 3 octobre 2020 à Pavie.

Remise du Prix

Le montant total du Prix International d'Architecture Sacrée 2020 est égal à **30.000,00 €**. La participation à l'événement est une condition essentielle pour la remise du Prix. À discrétion du Conseil d'Administration de la Fondation Frate Sole, ce montant pourra être attribué à un seul gagnant, ou être partagé entre plusieurs gagnants. Le gagnant du prix fera part, de droit, de la section gagnante du Comité d'Honneur de la Fondation Frate Sole, et coopérera dans le futur aux activités de la Fondation. La remise du prix aura lieu à Pavie le **3 octobre 2020**, selon un programme qui sera communiqué par la suite. Pendant la journée de remise du prix une exposition de tous les projets admis sera organisée.